

Publications reçues

Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec.— Document de 140 pages, rempli de statistiques et de renseignements très intéressants.

Société de Musée sociale.—Paris. Deux brochures contenant les règlements et l'histoire de cette société.

Sommaire du *Naturaliste Canadien*, livraison de novembre: Cours d'entomologie populaire, G. Beaulieu (*Suite*)—La formation du Saguenay, P.-H. Dumais (*Suite*)—Botanique médicale, Dr. Jehin-Prume (*Fin*)—Un Cétacé à identifier, J.-W. Miller.—*Dulces moriens reminiscitur Argos.*—Les bulbes à fleurs.—Petites notes.—A nos correspondants.—SUPPL. Traité de Zoologie. (*Suite*).

Aux communautés religieuses

Nous avons encore quelques exemplaires du *Supplément pédagogique* publié l'année dernière en même temps que l'*Enseignement primaire*. Ce *Supplément* forme une brochure, grand format, de 64 pages, contenant un *Cours de pédagogie* qui pourrait être utile à celles de vos élèves qui se préparent à l'examen du *bract d'institutrice*.

On peut se procurer ce travail en s'adressant à C.-J. Magnan, 150, rue Saint-Olivier, Québec. Prix : 30 cts l'unité et \$3.00 la douzaine. ENVOI GRATUIT.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 novembre dernier (1894), de nommer M. W. Henry Walsh, syndic d'écoles pour la municipalité de Bryson, comté de Pontiac, en remplacement de M. Frédéric C. Dezouche, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 1er décembre courant (1894), de faire les nominations suivantes, savoir :
Le révérend M. I.-H. Lavoie, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Félicité,

comté de Matane, en remplacement du révérend M. A. Prémont.

MM. Antoine Pigeon et Ferdinand Longpré, commissaires d'écoles pour la municipalité de la Côte-Saint-Léonard, comté d'Hochelelagu.

MM. Damien Rodier et Aubert Bienvenu, commissaires d'écoles de Sainte-Cécile-de-Milton, comté de Shefford, en remplacement de MM. Alphonse Lasnier et Isaïe Flibotte.

M. Timothée Adam, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-André, comté de Bagot, en remplacement du révérend L.-C. Wurtele.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 novembre (1894), de nommer MM. Louis Beauchamp et Ferdinand Pépin, fils de Joseph, commissaires d'écoles pour la municipalité de la Rivière-des-Prairies, comté d'Hochelelagu, en remplacement de MM. Avila Pépin et Joseph Brocheq, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 novembre dernier (1894), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Tite, dans le comté de Champlain, pour les annexer à celle du village de Saint-Tite, les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Tite, depuis et y compris le numéro 311 jusqu'à et y compris le numéro 330, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1895.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 novembre (1894), d'ériger le canton Otis, dans le comté de Chicoutimi, en municipalité scolaire, sous le nom de Saint-Félix-de-Otis.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1895).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 novembre (1894), d'annexer à la municipalité scolaire du canton Bourget, comté de Chicoutimi, la partie ouest du canton Simard, ne faisant pas actuellement partie de la municipalité de Sainte-Anne, comprenant le No 27, du 2e rang du canton Simard, dans le même comté, et tout le territoire à l'ouest jusqu'à la ligne entre les cantons Simard et Bourget.

Cette annexion devant prendre effet le 1er juillet prochain (1895).

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité de Sainte-Marie, dans le comté de Beauce, les arrondissements Nos 8 et 9, savoir : Depuis le No 700, inclusivement, du cadastre de la paroisse de Sainte-Marie, jusqu'à et y compris le No 779, du dit cadastre, et les former en municipalité scolaire sous le nom de Saint-Maxime-de-Scott, dans le dit comté : pour prendre effet le 1er juillet prochain (1895).

GEDEON OULMET,
Surintendant.